



*-proche
-solidaire
-efficace*

**A Monsieur Bernard ROMAN
Président du CTP Central
Premier Vice-président
Et Madame Brigitte PARAT
Présidente des CAP
Vice-présidente au Personnel**

Lille, le 18 mai 2009.

Objet : augmentation du ratio d'avancement de grade des adjoints techniques de 1^{ère} classe des établissements d'enseignement.

Monsieur le Président,
Madame la Présidente,

Notre courrier a pour objet de vous faire part d'un problème concernant les conditions statutaires à l'avancement au grade d'adjoint technique de 1^{ère} classe des Etablissements d'enseignement (AT1).

Comme vous le savez, celles-ci vont changer après le 31 décembre 2009 ; elles seront alors plus restrictives. La mesure transitoire ouvrait la possibilité de la promotion sociale aux agents se trouvant au 4^{ème} échelon du grade d'adjoint technique de 2^{ème} classe des EE (AT2) et totalisant un minimum de 3 ans de services effectifs dans ce grade. Au 1^{er} janvier 2010 (soit pour la CAP 2010), les agents promouvables devront se trouver au 5^e échelon du grade d'adjoint technique de 2^e classe des Etablissements d'enseignement et totaliser un minimum de 5 ans de services effectifs dans ce grade.

Si rien n'est fait, ce durcissement des conditions statutaires aura pour conséquence extrêmement fâcheuse que des agents promouvables au regard des conditions en vigueur pour la CAP 2009 ne le seront plus au titre de 2010 et devront attendre plusieurs années (2 ans dans le pire des cas) pour le redevenir.

Afin d'éviter qu'on n'en arrive à une telle situation, qui générerait beaucoup d'incompréhension et de frustration chez les personnels concernés, nous vous demandons d'envisager favorablement l'augmentation du ratio 2009 d'avancement à ce grade, au niveau qui permette d'y nommer tous les agents promouvables au sens de la disposition transitoire, toujours sous réserve, bien évidemment, d'une manière de servir satisfaisante pour chacun de ceux-ci.

Dans l'attente d'une réponse favorable de votre part, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Madame la Présidente, l'expression de notre haute considération.

Pour la CGT
Fabrice DEWULF

Copie :

- Monsieur Jean-Luc DELECLUSE, Directeur Général des Services ;
- Monsieur Georges DE VREESE, DGA Organisation et Ressources ;
- Monsieur Xavier MAIRE, Directeur des Ressources Humaines.